



Imprimer cet article publié le 27-04-2009 sur le site www.la-croix.com



La Certification HONcode

La Haute Autorité de santé a établi une procédure de certification des sites Internet dédiés à la santé, afin d'aider l'internaute (un patient sur 5 environ cherche de l'information médicale et de santé sur Internet) à identifier des sites de qualité. Elle a accrédité un organisme chargé de la certification, la fondation [Health On the Net \(HON\)](#), dont les critères de qualité correspondent à ceux édictés par la Commission européenne en 2002. Cet organisme certificateur suisse est reconnu comme référence internationale en matière de certification de sites santé. 660 sites français sont porteurs du logo HONcode.